

# Les conditions d'une bonne acceptation de l'euro par les citoyens

SOMMAIRE	
	Page
Avis adopté par le Conseil économique et social au cours de sa séance du 24 juin 1998	1
I. LES CONDITIONS D'AMÉLIORATION DE L'ACCEPTATION	1
A. LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRÉPARATION	1
1. LE CADRE INSTITUTIONNEL, DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
2. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
3. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
4. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
5. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
6. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
7. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
8. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
9. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
10. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
11. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
12. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
13. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
14. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
15. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
16. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
17. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
18. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
19. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
20. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
21. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
22. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
23. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
24. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
25. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
26. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
27. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
28. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
29. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
30. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
31. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
32. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
33. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
34. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
35. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
36. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
37. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
38. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
39. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
40. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
41. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
42. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
43. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
44. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
45. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
46. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
47. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
48. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
49. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
50. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
51. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
52. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
53. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
54. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
55. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
56. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
57. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
58. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
59. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
60. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
61. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
62. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
63. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
64. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
65. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
66. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
67. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
68. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
69. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
70. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
71. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
72. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
73. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
74. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
75. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
76. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
77. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
78. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
79. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
80. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
81. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
82. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
83. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
84. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
85. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
86. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
87. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
88. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
89. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
90. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
91. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
92. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
93. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
94. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
95. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
96. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
97. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
98. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
99. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2
100. LE CADRE INSTITUTIONNEL DÉCLARÉ ET BUDGÉTAIRE	2

Type de saisine :  
Autosaisine  
Type de texte :  
Avis et Rapport

Adopté en section, le rapport est un document préparatoire destiné à éclairer et à consolider les propositions de l'avis

Traité par :  
Section des Finances  
DDA  
Adopté le : 24/06/1998  
Mandature :  
1994-1999  
Rapporteur :  
Bonnaud Jean-Jacques  
[Télécharger le texte](#)

Présentation  
COUV

Pour les citoyens, le passage à l'euro ne saurait se résumer à une opération technique mais doit être envisagé comme une transition plus complexe avec des implications psychologiques, sociales, économiques et culturelles. Le Conseil économique et social estime que l'information doit porter en priorité sur les aspects pratiques pour favoriser l'apprentissage du nouveau système de valeurs et construire ainsi la confiance dans l'euro.

Descripteur Eurovoc :

euro, information, ressortissant, entreprise, administration publique, convergence économique, Union économique et monétaire

[Librairie en ligne de la Documentation Française](#)

© - copyright CESE - Mai 2024